

Direction de la jeunesse,
de l'éducation populaire et de la vie associative

Mission d'animation
du Fonds d'expérimentations pour la jeunesse

NOTE D'ÉTAPE SUR L'EXPÉRIMENTATION AU 31 DÉCEMBRE 2010

RÉDIGÉE PAR « *NOM DE LA STRUCTURE PORTEUSE DE PROJET* »

DOSSIER: AP1_n° A4-P2-n°295
**Région Poitou-Charentes et Missions Locales pour les jeunes
demandeurs d'emploi : Une chance pour l'Europe**

Evaluateur du projet : Kaleido'scop

Porteur du projet : Région Poitou-Charentes

Région(s) d'expérimentation : Poitou-Charentes

Date de démarrage effectif de l'expérimentation : 1 septembre 2009

1. Rappel des objectifs de l'expérimentation et du public cible (page)

Le contexte économique difficile nous a amené à étoffer nos aides régionales à la mobilité en direction des jeunes demandeurs d'emploi en difficulté. Ainsi, en partenariat avec les Missions Locales du Poitou-Charentes et sous couvert d'un soutien financier du haut-commissariat à la jeunesse et de l'Europe, nous avons mis en place un dispositif chargé de soutenir les jeunes disponibles sur le marché du travail, qui souhaiteraient avoir une expérience professionnelle à l'étranger mais qui ne pourraient pas partir avec le dispositif régional des Bourses de la Découverte pour des raisons financières et/ou de diplôme.

Un objectif de 60 stages sur deux ans a d'abord été fixé mais nous avons du ré-évaluer ce nombre pour répondre à la demande du Haut-Commissariat à la Jeunesse et nous avons porté les objectifs à 100 jeunes sur 2 ans.

Ce programme permet à des jeunes, souvent en situation d'échec, de bénéficier d'une expérience professionnelle à l'étranger, dans des conditions d'accompagnement privilégiées. Au delà de l'amélioration de leur pratique linguistique et de leurs compétences professionnelles, nous cherchons l'acquisition et la mise en valeur des qualités personnelles comme l'autonomie, la confiance, l'initiative, le partage, afin que le participant soit, après son stage dans une dynamique de réussite pour une recherche d'emploi fructueuse.

Les professionnels de l'insertion, de l'orientation et de l'accompagnement des jeunes en difficulté que sont les missions locales sont les référents des jeunes avant et après le stage. Les conseillers peuvent orienter les jeunes dont le profil et la motivation correspondent aux objectifs du programme vers un projet Une Chance pour l'Europe.

Ils sont chargés d'apporter un accompagnement personnalisé au jeune dans la préparation de son départ par une étude suivie de son projet, par un travail de valorisation des acquis formels et informels et par l'organisation et la coordination d'ateliers ressources, animés par d'anciens stagiaires, qui facilitent la préparation culturelle et permettent une aide à la constitution du dossier.

Les départs sont gérés individuellement par le service Mobilités Internationales de la Région Poitou-Charentes, de la phase de recherche de stage jusqu'au retour. Ce service, en lien avec des partenaires étrangers sur place, assure également le suivi du jeune tout au long de sa période en centre de langue et en entreprise grâce à des rapports réguliers et par le biais d'une assistance téléphonique.

Au retour du jeune, le conseiller de la Mission Locale travaille avec le participant à la valorisation de ses nouvelles connaissances. Un travail d'auto-évaluation, réalisé grâce au Portfolio Europass (passeport de langue et CV europass) et à des outils conçus par notre réseau, permet au jeune de prendre conscience de son évolution. La formalisation de la réussite de son stage, par la remise de l'Europass mobilité, apporte une valeur européenne reconnue à son parcours professionnel.

Fort de ses nouvelles compétences, le jeune est ensuite mis en situation d'accompagner lui-même, avec l'aide du référent de la Mission Locale, un futur prétendant au départ. Les ateliers sont l'occasion pour lui, de valoriser son parcours, de parler de l'expérience vécue, du pays d'accueil, des compétences acquises et des nouvelles chances qui lui sont offertes.

Notre réseau, par des réunions régulières, travaille à la conception d'outils d'auto-évaluation et de valorisation du jeune, de guides et de fiches de restitution pour les parrainages, de fiches de suivi du stage et veille au bon fonctionnement de notre programme.

Les participants au projet sont des jeunes du Poitou-Charentes inscrits auprès d'une mission locale de la région en tant que demandeurs d'emploi. Ils ont jusqu'à 25 ans (âge limite d'inscription en Mission Locale) et souhaitent effectuer un stage professionnel à l'étranger. Ces jeunes n'ont pas pu prétendre à une Bourse de la Découverte (bourse régionale) pour des raisons financières et/ou de diplôme.

Souvent en situation d'échec et cherchant à redonner un élan à leur parcours, ils n'ont eu, pour la plupart, que peu d'expériences professionnelles et d'occasions de découvrir une culture étrangère ou de pratiquer une langue apprise pendant leur scolarité.

L'expérience de mobilité doit leur permettre d'élargir leur horizon, d'opérer un recul sur leur situation et d'aborder leur avenir professionnel avec moins d'incertitudes. Elle peut également lever des freins et les inciter à aller vers de nouvelles formations ou des emplois qu'ils n'auraient pas envisagé avant.

L'impact de cette mobilité est mesurée par une enquête à 6 mois, 1 an et 3 ans après le stage.

2. Modalités opérationnelles et état d'avancement (1 page)

A ce jour, les chiffres sont les suivants :

25 jeunes sont entrés dans le dispositif par un parrainage ou par un dépôt de dossier.

17 ont déposé un dossier.

14 jeunes ont été rencontrés en entretien au service Mobilités Internationales.

8 stages ont été organisés : 4 sont actuellement en cours, 4 stages sont terminés dont 1 stage qui s'est terminé prématurément.

Nous n'avons pas trouvé de stage pour un jeune, dont le profil est très technique.

10 parrainages ont été organisés avec 8 parrains, 17 jeunes participants

La majorité des dossiers que nous avons reçus concernent un pays anglophone. Les jeunes sont limités par leur niveau linguistique souvent faible et l'anglais est souvent la seule langue pour laquelle ils possèdent des bases.

Les stages ont eu lieu en Angleterre, en Irlande et en Espagne.

Le nombre de candidats est inférieur à ce que nous avions prévu.

Avec l'aide des missions locales, nous avons tenté de dresser une liste des freins à l'entrée des jeunes dans ce dispositif :

- un territoire rural : nous sommes globalement sur un territoire rural où l'expérience de mobilité internationale reste peu pratiquée ;
- un public peu habitué à partir : les jeunes concernés par ce dispositif ont besoin d'être stimulés. Il ne faut pas attendre qu'ils manifestent le désir de partir mais aller au devant en leur proposant une mobilité ;
- un manque de connaissance en langue étrangère : les jeunes non-diplômés ont souvent un anglais scolaire peu avancé. Or, un stage professionnel nécessite de connaître les bases. Le stage de langue permet d'améliorer celles-ci et de commencer à pratiquer mais ne permet pas de commencer de zéro ;
- un manque de moyens et de temps pour les conseillers référents : tous les conseillers des missions locales n'ont pas le même niveau d'information, ni la même sensibilité dans ce domaine. D'autre part, les missions locales ont souvent des antennes éclatées sur un large territoire . Les conseillers ne sont pas en contact en permanence et se réunissent pour des réunions d'informations quelques fois par mois. Le temps et les moyens manquent aux conseillers référents mobilités internationale pour travailler sur des échanges de pratiques entre conseillers, mutualiser des outils, mettre en place des informations collectives...
- une cible trop ambitieuse : le Haut-Commissariat nous a demandé d'accroître le nombre proposé dans le projet initial mais il se confirme que ce type d'opération ne peut pas être mené de manière intensive et encore moins dans le cadre d'un programme nouveau ;
- une phase de lancement du programme longue et nécessaire : il faut réussir à créer un véritable réseau de conseillers avertis et de jeunes expérimentés pour mettre en place une communication de qualité. Cette étape nécessite de convaincre tous les acteurs de terrain de l'importance de la mobilité pour les jeunes en difficulté ;

- un manque de communication : nous n'avons pas réussi à mettre en place une communication efficace en direction des jeunes et de l'ensemble des acteurs de terrain. Une campagne d'information plus importante aurait permis de toucher plus de jeunes ;
- une durée de 24 semaines qui porte à discussion : au contact des jeunes rencontrés, certaines missions locales estiment que cette durée de stage n'est pas adaptée au public visé et peut remettre en cause la motivation des candidats ;
- Cependant, d'autres missions locales pensent que la durée ne doit pas être mise en cause. Il faut du temps pour s'intégrer à un pays, une nouvelle équipe... La préparation au départ et le tutorat en entreprise participent à mettre les jeunes en confiance et qui empêchent une bonne part des peurs avant le départ et des retours anticipés. Il est certain qu'un jeune qui a déjà une expérience à l'étranger (visites scolaires, vacances, jumelages...) aura moins d'appréhension pour partir ;
- une offre pas assez lisible : certains partenaires auraient souhaité que le programme Une Chance pour l'Europe soit plus facilement identifiable par rapport aux autres dispositifs de mobilités de la Région Poitou-Charentes ;
- une offre peu concrète : dans le même ordre d'idée, dans un souci de clarté de l'offre, certains conseillers auraient aimé pouvoir travailler avec des offres de stages existantes pour faciliter l'appropriation du projet par le jeune ;
- un territoire trop éclaté : l'une des difficultés qui émergent au cours de nos discussions est le manque de proximité entre les différents partenaires. La Région Poitou-Charentes est un territoire important et la distance entre les différents acteurs semble être un facteur perturbant. Les jeunes, après avoir rencontré leur conseiller à la mission locale et après avoir déposé leur dossier doivent se rendre dans la capitale régionale. Il semblerait que cela pose des difficultés à certains. D'autre part, les conseillers eux-même, regrettent de ne pas bénéficier d'une proximité géographique qui semblerait pouvoir faciliter les choses ;
- L'éclatement des territoires gérés par chaque mission locale et la distance entre le conseiller référent mobilité internationale et les jeunes suivis par les acteurs de terrain ne facilitent pas non plus la communication. Un dossier qui pourrait rapidement avancer se retrouve en attente et le jeune peut perdre sa motivation ;
- un dispositif trop administratif : les missions locales regrettent le côté trop institutionnel de ce dispositif et déplorent le décalage entre le fonctionnement de la Région et celui de la Mission locale. Le dossier demandé doit notamment comporter deux lettres de recommandation, l'une d'un enseignant et l'autre d'un employeur. Les entreprises étrangères offrant un stage professionnel de 24 semaines demandent des garanties sur le candidat. Les conseillers considèrent que ces lettres sont souvent trop difficiles à obtenir. Côté service gestionnaire de la Région, on ne peut pas déroger à ce qui a été stipulé dans le règlement du programme.

La dernière réunion du groupe de travail a permis de prendre un certain nombre de résolutions pour les six mois à venir, pour augmenter les départs :

- l'organisation de parrainages dans chaque mission locale : toutes les missions locales n'ont pas encore organisé de rencontre entre des candidats et un parrain. Nous proposons donc d'inverser la démarche et plutôt que d'attendre d'avoir un ou plusieurs jeunes intéressés par le dispositif, nous fixerons une date avec le conseiller référent de la structure. La communication de cette date aux conseillers sur le terrain leur permettra de recenser les jeunes plus facilement ;
- le souhait de faire partir encore au moins deux jeunes par mission locale ;
- la volonté de continuer les réunions d'informations dans les missions locales pour les jeunes mais aussi pour les conseillers : des membres du service Mobilités Internationales se déplacent dans les missions locales qui en font la demande pour faire la promotion du dispositif ;

- la création d'une affiche par l'ARF. L'Agence Régionale pour la Formation, partenaire du projet propose de travailler sur une affiche ;
- pour améliorer l'efficacité du réseau et diminuer l'impression d'éloignement des partenaires, la venue des conseillers dans les locaux du service Mobilités Internationales. Les conseillers pourraient accompagner les candidats lors de leur venue à l'entretien de sélection.

CERTIFICAT :

Je soussigné(e), *Ségoleine Royal*..., responsable de la structure porteuse du projet AP1_n° A4-P2-n°295 certifie exact l'ensemble des informations figurant sur le présent document.

Signature :

Ségoleine Royal
P/R DELEGATION,
Directrice Adjointe
SYMA PTT/LEAN

